L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 28 JANVIER.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacebé* :

—Le gouverneur Nicholls a nommé M. John M. Williams inspecteur des poids et mesures à St-Jacques.

—La levée de l'habitation Belmont, propriété de M. Louis S. Bourgeois, était éboulée sur une longueur de cent pieds, mercredi dernier, et la brèche tendait à s'agrandir.

—La *Deutsche Zuckerindustrie* donne ainsi la nomenclature de l'appellation du sucre dans les principales contrées de l'Europe, avec l'origine du nom :

En allemand *zucker*, en anglais *sugar*, en hollandais *suiker*, en suédois *socker*, en danois *sukker*, en italien *zucchero*, en espagnol *azucar*, en portugais *açucar*, en russe *sachar*, en polonais *cukier*, en bohémien *cukr*, en hongrois *czukor*, en turc *seker*, en serbe *secer*.

Dans le *Manuel mercantile* de Pegolotti, vers 1340, on rencontre plusieurs fois la mention de *zucchero di Bambellonia*. C'est du sucre de Babylone, mais de la Babylone égyptienne qui est le Caire actuel. Ce sont les Arabes qui ont introduit la culture sucrière en Egypte, en Crète, en Syrie, aussi bien que dans la Sicile et l'Espagne. Les Vénitiens cherchaient le sucre en Egypte; de l'Espagne il passait dans le sud de la France.

Le mot allemand *zucker* ressemble le plus à l'expression italienne *zucchero*. L'appellation arabe *sokkar* ou *sukkar* est tirée du mot persan *schakar*, auquel se rattache le mot latin *saccharum*.

Les Grecs apprirent à connaître le véritable sucre brut dans l'Inde, et l'appelèrent primitivement miel. Mais l'usage adopta le mot *çarkara* (gravier), dérivé du sanscrit, et qui fut changé dans le Prâkrit en *sakkara*. C'est sous la forme grecque que l'expression passa dans l'est de l'Europe, où les Russes en ont fait *sachar*. Dans le nord-est de l'Asie, la tribu des Tangus, qui n'a pourtant pas d'abeilles, se sert du mot *tschakar* pour désigner le miel.

Nous empruntons au *Louisianais* les informations qui suivent :

—Jamais, de mémoire d'homme, le fleuve n'a été plus bas qu'en cette année.

C'est presque dire que le Mississippi, au dégel et à la fonte des neiges, remplira son large lit et déferlera sur nos chemins.

Les levées, malheureusement, ne sont pas bonnes partout. On signale des éboulis de tous les côtés, des levées qui tombent et des chemins qui s'affaissent.

Puis, plus malheureusement encore, la Compagnie des levées n'a pas l'argent nécessaire pour combler toutes les brèches.

Et les habitants eux-mêmes devront faire une partie des réparations.

Le juge Maher, de Donaldsonville, n'a pas encore décidé le cas Flagg et Marks.

Il consulte sans doute les meilleures autorités en droit, Justinien et Barthole, les *Pandectes* et le *Corpus juris*.

Et le peuple ignore qui sera juge en ce district. Le vieux Flagg ou le bachelier Marks?

Peut-être ni l'un ni l'autre.

Le comité du jury de police—lisez *ercot* Cohen—a préparé comme suit le budget paroissial pour l'année courante :

Fonds de la Maison de Cour	$4,831 94
Fonds des Ecoles	1,858 48
Fonds des pauvres	743 37
Réparations de la maison de cour	557 53
Fonds du collecteur	2,044 07
Fonds généraux	11,522 32
	$21,557 72

En voilà des fonds!

Et pour une paroisse dont la poche est sans fonds, qui n'a pas de fonds à ses culottes, qui jette tous les fonds dans on ne sait quel bas-fonds!

En vérité ces gens-là veulent nous passer sur le corps à fond-de-train. Si on voulait les croire, ils avaleraient en huit jours tous les biens-fonds de la paroisse St-Jacques.

Nenni, messieurs, nenni. Vos prétentions sont mal fondées. Le fonds vous manque aussi bien que le jugement, et vous avez tort de croire qu'on peut impunément et toujours faire fonds sur la crédulité et la bonasserie du peuple.

—M. G. F. Roman, notre voisin et notre co-paroissien, est mort lundi dernier, à 6 heures du soir, et subitement. Une attaque d'appoplexie l'a foudroyé.

M. Félix Roman était âgé de 53 ans. C'était un homme estimé et estimable, un de ceux qui ont courageusement supporté l'adversité de ces dix dernières années d'épreuves. Riche autrefois, devenu pauvre comme beaucoup, il n'a point reculé devant le travail et devant le devoir.

Il était maître d'école et précepteur en ces dernières années.

Ceux qui l'ont connu, ses parents, ses amis, ses voisins, ses élèves, et qui ont pu apprécier les qualités de son esprit et de son cœur, le regrettent sincèrement.

Nous avons reçu le compte-rendu d'un meeting tenu le 20 janvier à Napoléonville par les habitants de la paroisse Assomption ; nous ne pouvons en donner que le résumé.

Sur motion de M. William W. Pugh, M. J. Charles Thiac a été nommé président et M. Frank R. Comeau secrétaire.

En vertu des résolutions adoptées, le président a nommé les collecteurs suivants pour solliciter et recevoir des contribuables 10 0/0 du montant de leurs taxes et licences pour le soutien du gouvernement de Nicholls :

1er Ward, M. Lucien D. Truxillo,
2d .. Ulysse B. Dugas,
3e .. Amilcar Melançon,
4e .. William W. Pugh,
5e .. F. A. Tête,
6e .. Oscar F. Hébert,
7e .. Désiré Carmouche,
8e .. Emile L. Hebert,
9e .. J. Charles Thiac,
10e .. John Webre, Jr.,
11e .. Sévérin Blanchard,
12e .. Victor T. Boudreaux,
13e .. Anatole Trahant.

M. Walter Guion a été nommé trésorier pour recevoir les sommes ainsi collectées et il devra les verser à la personne que désignera le gouverneur Nicholls.

Le meeting a adopté des résolutions présentées par M. Hiram H. Carver pour faire savoir à la population de couleur de la paroisse que les citoyens d'Assomption endossent pleinement la politique de conciliation et de justice proclamée par le gouverneur Nicholls en ce qui concerne la population de couleur.

—L'Alliance israélite communique à l'agence Havas la lettre suivante, qui lui a été adressée par le duc Decazes :

A. M. Crémieux, sénateur.

" Versailles, le 29 décembre 1876.

" Monsieur le sénateur,

" J'ai reçu l'exemplaire que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre de l'Adresse que l'Alliance israélite universelle a décidé de faire parvenir à la Conférence de Constantinople, ainsi qu'un volume intitulé *la Situation des israélites en Serbie, et en Roumanie*, et la lettre par laquelle vous me demandez d'intervenir auprès de la Conférence par l'entremise de l'ambassadeur de France près la Porte-Ottomane.

" Je me suis empressé d'écrire à M. le comte de Bourgoing, suivant votre désir, pour " recommander à son bienveillant accueil M. Netter, que l'Alliance universelle israélite a chargé d'agir en son nom, et les sentiments du gouvernement français sur les questions qui la préoccupent sont assez connus pour que je n'aie pas besoin d'ajouter que l'appui de nos plénipotentiaires est assuré d'avance aux israélites en Orient, dans les délibérations dont leurs intérêts et leurs droits pourraient être l'objet.

" Agréez, monsieur le sénateur, les assurances de ma haute considération.

" DECAZES."

PASSAGE D'UN TRAIN AU TRAVERS DES FLAMMES.—Les voyageurs qui se trouvaient avant-hier matin dans le train de Paris à Orléans ont passé par des péripéties émouvantes.

Avant d'arriver à Moulins, le chef du train reconnut que la voie était obstruée par un rideau de flammes et qu'il paraissait impossible d'avancer sans courir les plus grands dangers.

Un incendie s'était déclaré dans le faubourg [illegible], près de la barrière du chemin de fer. En quelques minutes, le feu, activé par le vent et alimenté par les matières combustibles qu'il trouvait sur son passage, avait pris des proportions immenses. Il se communiquait avec la rapidité de l'étincelle électrique, et sans que rien pût arrêter sa marche, sur tout un côté du faubourg, à toutes les granges, hangars et écuries qui se trouvaient dans ce quartier, habité par une population laborieuse de jardiniers et de cultivateurs.

La maisonnette du gardien du passage à niveau était atteinte par les flammes, qui couvraient presque entièrement la voie.

La position était critique.

Le train ne pouvait stationner sur la voie sans danger.

Le conducteur du train descendit, fit fermer avec soin les portières des wagons et lever les glaces, puis, ordonna de chauffer à toute vapeur ; le train passa comme l'éclair au milieu des flammes. Il s'agissait d'empêcher les flammèches de pénétrer dans les voitures et le feu d'atteindre les bâches. A quelques centaines de mètres, le train s'arrêta de nouveau, et après un examen des voitures et la constatation du passage sans accident, le chef de train donna de nouveau le signal du départ.

Aux premières lueurs de l'incendie, qui [illegible]

[illegible]

—Une amélioration des plus importantes va être introduite sur la ligne du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Tous les trains express ne mettront plus que douze heures pour faire le trajet de Paris à Marseille, tandis que, actuellement, le train rapide lui-même emploie seize heures.

Cette vitesse sera due à l'adoption de nouvelles locomotives que l'on construit, actuellement, dans les ateliers d'Oullins et de Paris.

Ces machines, au nombre de 60, sont beaucoup plus hautes que celles en usage aujourd'hui: leurs roues motrices mesurent plus de 2 mètres de diamètre. Toutes les Compagnies anglaises en ont, actuellement, à leur service, et les compagnies du Nord et d'Orléans, qui s'en servent depuis peu, trouvent qu'elles offrent une incontestable supériorité sur les autres, même comme solidité et sécurité.

C'est avec ce système de locomotive que l'on a organisé, dernièrement, en Amérique, ces fameux trains-éclairs qui ont tant fait parler d'eux, et qui ont franchi, en moyenne, 100 à 120 kilomètres à l'heure, alors que les machines les plus communément employées, en France, maintenant, ne peuvent effectuer qu'un maximum de 70 kilomètres.

La construction des 60 locomotives exigera au moins une année ; il ne faut donc pas espérer que ce soit avant 1878 que l'on puisse aller en douze heures de Marseille à Paris. Il est probable que l'on jouira tout à fait de cet avantage pendant l'Exposition universelle.

—On écrit de Rome :

" Le Pape a maintenu l'ancien usage de recevoir les vœux de nouvelle année à l'occasion de Noël. Le Souverain-Pontife a prononcé de nombreux discours qui démontrent tout au moins que sa santé et la vigueur de son intelligence ne souffrent pas des atteintes de l'âge. Les discours prononcés n'ont pas été publiés intégralement.

Le cardinal Simeoni en a fait supprimer les passages les plus vifs, les uns dirigés contre le gouvernement italien à propos des lois présentées au Parlement, les autres contre l'empire allemand. Le cardinal croit que la loi contre les abus du clergé ne sera pas votée, ce en quoi il est dans l'erreur, et il ne veut pas rendre trop difficile la tâche de ses amis directs ou indirects.

Il est toutefois probable que la loi sera combattue, ce qui, sera déjà un succès, parce que les mesures de ce genre ont besoin d'une certaine espèce d'une grande autorité morale. Le nouveau secrétaire d'Etat fait preuve d'habileté en ne jetant pas de l'huile sur le feu et en ne rendant pas impossible la tâche des députés qui veulent la liberté pour tout le monde, même pour le clergé.

" On continue à préparer imperturbablement les fêtes qui auront lieu au mois de juin, à l'occasion du 50e anniversaire de l'épiscopat de Pie IX. On attend à cette époque un pèlerinage américain.

" Il est question aussi d'une promotion de cardinaux. Le nombre des membres du Sacré-Collège est constamment réduit par la mort de quelques Eminences qui ne paraissent point participer au privilège de longévité acquis au Souverain-Pontife.

—Le *Dagblad* de Copenhague nous informe qu'un grave accident de chemin de fer vient de se produire sur la ligne du Jutland, à la suite des tempêtes de neige qui ont arrêté les communications ces jours derniers. Un train, parti d'Aarhus, petit port sur la côte est du Jutland, et composé de deux machines avec tenders, de deux voitures avec cent ouvriers, marchait à toute vitesse, lorsque arrivé à une courbe, il s'est heurté contre une véritable montagne de neige; la seconde locomotive a littéralement monté sur la première, et les wagons ont été écrasés. Cinq hommes ont été tués; le nombre des blessés dépasse trente.

—Il y a quelques jours, dans une ville de Catalogne, deux hommes furent conduits au supplice.

Après la mort du premier condamné, le bourreau ajustait le collier de fer au cou de l'autre, lorsqu'il s'aperçut, en essayant de tourner la vis, que par suite de quelque défaut de conformation dans le cou, l'instrument refusait de fonctionner.

Le malheureux condamné souffrit une angoisse mortelle pendant trente longues minutes. Alors l'exécuteur, prenant le collier du supplicié, l'essaya sur l'autre homme. Il n'y réussit pas davantage, et l'infortuné, cruellement meurtri, fut reconduit en prison.

Une dépêche télégraphique, demandant des ordres, fut envoyée au gouverneur, à Madrid. Le roi Alphonse télégraphia immédiatement la grâce du condamné.

Nouveaux gants de chevreau chez A. Shwartz & Son.

—Au nombre des plus bizarres anomalies de la langue française, suivant le *Sport*, le mot *coqueluche* réclame sa place. Il a deux acceptions très distinctes et aussi vulgarisées l'une que l'autre.

La *coqueluche* en premier lieu est une maladie caractérisée par une toux convulsive et passablement redoutable, lorsqu'on songe qu'elle est parfois accompagnée de grands maux de tête et que sa durée peut être de six semaines à trois mois. D'autre part : *être la coqueluche* d'un lieu, d'un pays, d'une personne, c'est être un objet *aimé, considéré, fêté* et choyé, on ne saurait rien concevoir de plus antithétique, de plus violemment contrasté que les deux applications du même mot, véritable énigme dont nous allons donner le mot à l'aide d'une très jolie coiffure que la mode parisienne produit en ce moment et qui n'est qu'une réminiscence du quinzième siècle.

A cette époque, dit Monstrelet — ayez quelque peu de patience — " il régnait par toutes les parties du royaume de France une maladie générale qui se tenait en la teste, de laquelle moururent grand nombre de personnes tant vieilles que jeunes, et se nommait icelle la coqueluche," sans doute de ce que, pendant les quintes, la respiration devenait sonore et imitait le chant du coq. Comme elle affectait particulièrement la tête et le cou, et qu'elle avait le caractère d'un rhume, on imagina de faire porter à ceux qui en étaient atteints un capuchon de laine qui enveloppait la partie haute du corps.

Le capuchon, avec le temps, prit le nom de la maladie et s'appela coqueluche.

Plus tard, le mode de ce vêtement de tête se modifia. On en fit d'étoffe de soie, de lévantine ouatée, puis de guipures, de dentelles, et la coqueluche devint une coiffure si élégante et un si charmant auxiliaire de coquetterie que les femmes ne pouvaient plus s'en passer. Chacune individualisait ce vêtement selon son air et la teinte de ses cheveux. C'était la partie prestigieuse de leur toilette, et elles portaient si loin cet engouement que l'usage fut, dès cette époque, d'appeler une coqueluche toute chose de prédilection. "*C'est la coqueluche,*" devint une locution courante. Coqueluche, dit Lesage dans *Gil Blas*, signifiant un capuchon, est une expression équivalente à *être coiffée de quelque chose*.

Telle est l'origine et la filière grammaticale du mot. Voici, maintenant, la coiffure à laquelle la mode du moment revient, en s'inspirant de celle qui existait au dix-septième siècle et dont raffolait Mme de Sévigné, qui fut une des premières à s'en agrémenter.

Elle consiste en trois pointes, dont deux forment oreillons, garnis de dentelles, et se nouant sous le menton afin de garantir le cou et le haut de la poitrine, la troisième pointe descend jusqu'au milieu des épaules et se termine par un flot de rubans.

Cette coqueluche présente une ligne carrément horizontale sur le front, et à l'aide de deux plis, qui se relèvent en triangle au-dessus des tempes, détache cette partie de celles des oreilles.

Ce genre de coiffure peut très gracieusement remplacer les bonnets *habillés*, et surtout ces emphatiques annoncellements de faux cheveux, auxquels on a eu recours jusqu'ici, faute de mieux.

FERME A AUTRUCHES AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.—La description suivante d'un établissement d'élevage d'autruches, à Grahamstown, donnera une idée générale de ces sortes de fermes. Cent soixante-dix oiseaux environ y sont entretenus ; sur ce nombre, deux mâles et quatre femelles y sont tenus à part pour la reproduction, tandis que les autres, depuis les jeunes poussins jusqu'aux oiseaux de deux ans, sont destinés à la production des plumes, principal objectif de l'éleveur. Rarement on permet aux autruches de couver les œufs, mais on se sert de l'incubateur ; de cette manière, on obtient un nombre plus considérable de jeunes, qui sont aussi robustes que s'ils avaient été élevés par les parents. L'incubation a lieu au mois de juin, mais l'époque varie dans les différentes parties de l'Afrique.

La période d'incubation est de quarante-trois jours, et les petits, en sortant de l'œuf, ont la grosseur d'un poulet. On les nourrit rarement le premier jour de la naissance, mais au deuxième et quelquefois au troisième seulement on leur donne de l'herbe très tendre ; même à cet âge ils avalent déjà de petits cailloux, qui aident à la digestion. On conserve les jeunes oiseaux à l'abri pendant la nuit ; les plus délicats sont même placés dans une mère artificielle ; quand ils ont atteint l'âge de quelques mois, on les place dans un enclos, où ils sont régulièrement nourris d'herbe fine et de luzerne.

Il est très amusant de voir les autruchons gambader autour du jeune noir ... commis à leurs soins ... ils courent vers lui, dansent et montrent une grande agilité. Dans un enclos adjacent se trouvent des oiseaux plus âgés, de un à deux ans. Les reproducteurs sont séparés et, quoique très familiers, se montrent parfois très belliqueux ; lorsqu'ils sont excités, ils se montrent des adversaires dangereux. Tous les oiseaux jeunes sont ramenés dans une cabane le soir, plus grands ils n'en ont plus besoin ; cependant chaque enclos a un bout de toit servant d'abri en cas de grêle ou forte pluie, et dans lequel les jeunes sont renfermés la nuit.

Au Cap, la principale nourriture des autruches consiste en luzerne et herbe, et l'on a grand soin de toujours placer à leur portée des cailloux et du sable. Les plumes obtenues de ces oiseaux captifs sont de plus belle qualité que celles qu'on obtient des sauvages, car elles ne sont ni endommagées ni salies, et leur croissance est hâtée par une nourriture régulière trop et trop peu à manger.

Elles sont récoltées sans faire souffrir les oiseaux et avant qu'elles puissent être endommagées par la terre, comme cela arrive lorsqu'elles tombent naturellement.

—On mange le gâteau des Rois, et c'est M. Prud'homme qui a la fève.

Le voila n'en dit rien.

—Joseph ! s'écrie sa femme, tu as la fève et tu te tais !

Et lui, d'un ton plein de solennité :

—Madame, je n'oublie pas que le Français a besoin de calme.

LES CALENDRIERS ET LES MOIS DE L'ANNÉE.

Quelques mois encore à peine du jour de l'an et du calendrier :

Tout le monde possède aujourd'hui un calendrier, dit la *Liberté*, mais beaucoup de personnes ignorent quelle est l'origine de ce petit recueil et comment s'opéra la réforme de l'ancien calendrier.

On sait que le mot calendrier vient de celui de calendes, et qu'on entendait le premier jour de chaque mois était celui des calendes. Rome reçut son premier calendrier de Romulus et de Numa. Ce calendrier, qui était rempli d'inexactitudes, fut réformé une première fois par Jules César, d'après les calculs de l'astronome Sosigène. Ce dernier avait pris pour base de ses opérations le principe que le soleil parcourt son écliptique en trois cent soixante-cinq jours et six heures. Ce calcul n'était pas absolument exact ; car, comme l'on sait, la révolution annuelle de la terre autour du soleil s'opère en trois cent soixante-cinq jours cinq heures, quarante-neuf minutes. Sosigène donnait donc, par erreur, à son année onze minutes de trop, ce qui faisait un jour d'erreur tous les cent quarante-quatre ans.

C'est Grégoire XIII qui entreprit, en 1582, la réforme du calendrier, tel qu'il existe encore de nos jours. Entre autres savants qui coopérèrent à cette œuvre, on cite un médecin italien nommé Lellio, qui eut la gloire de la mener à bonne fin.

Pour faire disparaître peu à peu l'écart de onze minutes que nous signalons plus haut, il fut décidé qu'on supprimerait désormais trois jours tous les quatre cents ans. Cette suppression une fois décidée il s'agissait de savoir sur quelles années on l'appliquerait. Il fut convenu qu'elle aurait lieu les trois premières années séculaires de chaque période de quatre cents ans. Par le fait, ces années, qui devaient toutes être bissextiles, ne sont que des années communes.

L'an 1700 est le premier sur lequel ait porté cette réduction ; l'an 1800 est venu en second lieu ; puis, l'an 1900 aura le même sort ; mais l'an 2000 sera bissextile.

Depuis l'an 1582 jusqu'en 1700, l'ancien calendrier n'était en retard sur le nouveau que de dix jours. La suppression d'un jour, en 1700, pour toute la durée du dix-huitième siècle, à onze jours, et celle de 1800 à douze. Telle est la différence qui existe entre l'ancien calendrier et le nouveau.

Ce dernier est aujourd'hui adopté dans toute l'Europe excepté en Russie où le vieux calendrier est encore en usage. Ainsi la date du 28 septembre en Russie équivaut à celle du 10 octobre du calendrier dit grégorien.

En terminant, signalons un fait très étrange qui coïncida, en octobre 1582, avec la réforme du calendrier.

Sainte Thérèse mourut le 4 octobre et fut inhumée le 15 du même mois, et pourtant il ne s'était écoulé qu'un jour entre sa mort et sa sépulture.

Le *Temps* complète les renseignements que nous venons de donner ci-dessus par les détails suivants :

Le calendrier julien n'est plus suivi que par les Russes et les chrétiens du rite grec ; c'est pour cela que leurs dates retardent de 12 jours sur les nôtres. Les autres nations chrétiennes ont définitivement adopté le calendrier grégorien.

Voyons maintenant les noms des mois. Les anciens Perses avaient adopté les dénominations suivantes :

Favardin.
Aubibehescht.
Khordad.
Tir.
Amerdad.
Schariver.
Nichir.
Aban.
Deh.
Bahoman.
Isfendarmard.

Ne vous imaginez pas au moins qu'en prononçant ces mots baroques vous récitiez du persan moderne : ces noms sont purement fantaisistes et ils restent inexpliqués.

Les nôtres sont plus intelligibles. Rappelons-les en peu de mots.

Tout le monde sait que *janvier* (*januarius*) vient de Janus, le dieu dont le temple était ouvert en temps de guerre et fermé en temps de paix.

Février est issu de *februare*—faire des expiations—C'était le mois des lustrations et des sacrifices expiatoires.

Mars était consacré au dieu de la guerre.

Avril, du latin *aprillis* dérivé d'*aperire*: ouvrir. C'était le mois où l'on célébrait les fêtes de la fécondité agricole, où la terre s'ouvrait pour recevoir les semences.

Mai. Mois ainsi désigné en l'honneur des sénateurs *Majores*. Détail piquant : dans ce mois des roses et de l'amour, il était défendu de se marier. Quelle épigramme contre les unions légitimes !

Juin, *junius*, mois de la jeunesse.

Juillet de *Julius* (César,)

Août (mois d'Auguste.)

Et septembre, octobre, novembre, et décembre ! Ce sont là des mots sans signification, qui ont été gardés uniquement pour indiquer la place qu'ils occupaient dans l'ancien calendrier romain, alors que l'année commençait en mars.

Il faut reconnaître que cette nomenclature des mois n'est pas très rationnelle. Les noms choisis n'éveillent dans l'esprit aucune idée générale. A l'exception du mois d'avril, ils sont tous vides de sens et par conséquent faux.

V		C		M		D
I		I		I		O
N	Gros	N	Lot	L	$25,000	L
G		Q		L		L
T	Billets	$5		E	seulement	A
20						R
						S

Grand Tirage Extra
Mardi, 6 février,
Mardi, 6 février.

—On écrit de Kœnigsberg, le 30 décembre, à la *Volkszeitung* de Berlin, que neuf soldats de la garnison ont dû être transportés à l'hôpital, à la suite d'exercices qui ont eu lieu par une température de 22 degrés au-dessous de zéro. Cent autres soldats et quelques officiers souffrent également de maux causés par le froid auquel ils ont été exposés pendant les exercices.

—Une correspondance adressée de Madère à Lisbonne annonce que le phylloxera a fait son apparition dans l'île de Madère et y a déjà détruit plusieurs plants de vigne. On sait qu'il y a quelques années l'oïdium avait déjà cruellement ravagé les vignobles de Madère. Le vin renommé, surtout le malvoisie, dont la production formait la principale ressource des habitants, ne fournit plus guère actuellement que 12 à 15,000 pipes ; on en récoltait autrefois le double. Aux Canaries, dans l'île de Ténérife, où les Anglais ont en donner une si grande extension à la culture de la vigne, l'oïdium a presque entièrement disparu, et le phylloxera n'a été signalé nulle part.

—La place de directeur au Grand-Théâtre de Lyon est actuellement vacante. Les candidats sont fort nombreux. Voici les noms des principaux :

MM. Delestang, ancien directeur du Grand Théâtre de Lyon ; Husson, ancien directeur du Grand-Théâtre de Marseille ; Aimé Gros ; Polonus, ancien directeur des théâtres de Metz et de Rio-Janeiro ; Marck, directeur actuel du théâtre de Lille, ancien directeur des théâtres de Strasbourg, Angers et Nancy ; Dalis, secrétaire général du Grand Théâtre de Lyon, etc., etc.

LA CRAVATE.—La partie du vêtement de l'homme qui joue dans les diverses phases de sa vie le rôle le plus important, et la plus surveillé est la cravate.

Les grandes époques de l'existence humaine ne se passent pas sans que la cravate n'y soit l'objet des plus minutieuses combinaisons, et c'est à la pose recherchée, au bon goût de la cravate, que bien souvent appartiennent le succès de plus d'un souhait, la réussite de plus d'un projet.

Comme tout autre détail de la toilette de l'homme, la cravate a suivi les caprices de la mode. Elle s'est modifiée ou transformée au gré des événements politiques ; grave, empesée, riche, légère, envahissante, ridicule, roide, réduite enfin à une épaisseur idéale. Ça été sa dernière transformation.

On dit—est ce vrai ?—que la cravate tirait son origine des Croates. Elle aurait été ainsi nommée parce que les hommes d'un régiment de Croates, venus en France sous Louis XIV, portaient au cou une bande en linge blanc. Ce qu'il y a de certain, c'est que jusqu'au dix-septième siècle, personne n'avait soupçonné la nécessité de s'étrangler au moyen d'une étoffe enroulée au cou.

Vers 1665, la mode créa les cols-cravates de crin doublés de satin et de velours. A ce carcan succéda de nouveau la cravate longue noire ou à carreaux, dont les bouts étaient agrafés sur la chemise par une épingle à tête d'or ou de brillants avec chaînette.

Mais un beau jour, les élégants songèrent à une mode qui avait été fort en vogue sous Louis XV ; les cravates à la Colin. A vrai dire, cette mode n'était guère de mise que sur la scène dans les pastorales ou sur les trumeaux et panneaux représentant Colin et Colinette colinant ; mais cette cravate parut fort commode et fut adoptée, avec des modifications toutefois. D'abord, ce fut une petite cravate de 2 centimètres de hauteur, s'ajustant avec des nœuds et des bouts plats, comme un léger ruban ; plus tard le col de chemise fut rabattu, et la cravate se noue à demeure, négligemment. Ce fut la cravate à la Colin.

C'est la mode du jour. Elle laisse au cou toute liberté et n'est plus pour l'homme un instrument de torture.

Deux personnages fort connus ont eu pour la cravate un culte excessif ; on peut faire remarquer par la coquetterie, l'élégance et la blancheur de ce vêtement, MM. de Robespierre et le prince de Talleyrand-Périgord.

—Pensée d'un financier :

" Prêter son argent à la Porte, c'est le jeter par la fenêtre ! "

Deux Marseillais parlent de leur théâtre :

—Te souviens-tu de X...... le ténor ? dit l'un.

—Je crois bien, fait l'autre, celui qui était si grand, si grand, qu'on ne l'entendait que des troisièmes galeries.

[illegible]

—Les femmes qui se fardent portent en rose le deuil de leur fraîcheur."

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

[illegible] SIXIEME, mardi et mercredi soirs, 29, 30 et 31 janvier [illegible]

M. JOHN T. RAYMOND

[illegible] rôle du Col. MULBERRY SELLERS, [illegible]

JEUDI, 1er février, bénéfice et dernière représentation de M. JOHN T. RAYMOND, SERIOUS FAMILY et TOODLES.

Vendredi et samedi en matinée, Pygmalion et Galatée.

Lundi, 5 février—Mr Charles Pope [illegible]

Salle Grunewald.

GRAND CONCERT,

MERCREDI SOIR, 7 Février, à 8 heures.

—DONNÉ PAR—

MM. MARK KAISER et ADOLPHE LIVEIN,

avec le gracieux concours de Madame A[illegible] de Mlle [illegible] et des amateurs sur le piano et [illegible]

Mme. Rossi—Baryton.
Mme. Manna—Violoncelle.
René Murphy—Pianiste, âgé de 10 ans et élève de Mme. Lévy.
Prof. J. Carter—Accompagnateur.
Prix d'entrée.......................................Une Piastre

On peut se procurer des billets chez tous les marchands de musique et au bureau de location de la salle Grunewald le soir du concert.

Grand Bal Masqué et Paré

—Donné par les—

Sociétés Suisses

Sociétés Suisses

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 3 FEVRIER 1877,

A LA SALLE DE L'EXPOSITION.

—Comité d'arrangements—

D. S. Ramelli, R. Muller, G. Fatoux, F. Schneller, A. Gaster.

Billets.......................................$1 50

Les effets pour la barre, restaurant et garde-robe seront reçus jusqu'au 31 janvier.

Adresse : Société Suisse. P. O. B. 186

TOUX, RHUMES, ASTHME,

"Un rhume négligé est une maladie commencée."

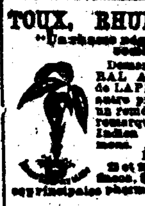

Demandez le BAUME PECTORAL AUX HAVRES INDIENS de LAPLACE. [illegible] un remède qui renferme toutes les remarquables propriétés du Havre Indien pour les affections des poumons. [illegible]

E. LAPLACE, Pharmacien,
28 et 32 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Samedi, 27 janvier. A MIDI ET LE SOIR—Dernière représentation de BELLE AUGUSTA L. BAGGE, EAST LYNNE. Dimanche, 28 janvier. [illegible]

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

SOLDENE

avec sa nouvelle troupe complète d'OPERA COMIQUE ANGLAIS, [illegible]

Lundi, Mardi et Mercredi en Matinée, ... LE PETIT DUC

Le charmant opéra d'Offenbach, Mlle L'ARCHIDUC.

Mercredi soir, 31 janvier, LA FILLE DE MME ANGOT, de Lecocq. [illegible] CHILPÉRIC.

Samedi en matinée, LA FILLE DE MME ANGOT. SAMEDI SOIR, GENEVIEVE DE BRABANT.

Dimanche soir, 4 février—Représentation de Grand Gala.

Lundi, 5 février—Pour la première fois en Amérique, le nouvel opéra de Hervé, POULE ET POULETTE. [illegible]

AVIS SPECIAL—Soirée de Mardi-Gras, 13 février. On donnera un grand bal paré et masqué. [illegible]

Second Grand Bal Paré, Travesti et Calico,

—DONNÉ PAR—

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE

UNION ESPAGNOLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

—AU—

GRUNEWALD HALL.

Samedi, 3 Février 1877.

[illegible]

BILLET.......................................$1 50

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

[illegible]

DOLBEAR.

[illegible] rue du Canal, [illegible]

COLLEGE COMMERCIAL.

OUVERT tous les jours et tous les soirs de 9 heures du matin à 9 heures du soir, dimanches exceptés. [illegible]

DOLBEAR, Président.

Institution de Mlle Dufrance,

Pensionnat de Demoiselles

PAR MLLE SUZANNE LARRIEU.

[illegible]

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

L'Union Française.

[illegible]

EDGAR LARUE, Président.

Restaurant des Etats-Unis.

XAVIER FAUCON,

[illegible] RUE DE LA COMMUNE [illegible]

EST prêt à fournir au public, AUX PLUS BAS PRIX, [illegible]

Fabrique de Chaussures du Sud

JOHN HANSEN,

Nos. 84 et 86 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

[illegible]

OURYROUZE & BOIS.

MARCHANDS EN GROS DE ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS &c

[illegible]

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

[illegible] Rue de la Douane [illegible]

ON y trouvera tout ce que le marché fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix [illegible]

Somnambule.

L E PROFESSEUR LENORMAND, [illegible]

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature et ayant le privilège exclusif de vider les fosses, [illegible])

Cette Compagnie exécute le travail avec promptitude.

LES AVANTAGES DE L'APPAREIL INODORE

[illegible]

BAS PRIX.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

5 RUE ST-LOUIS.

Avis [illegible] Janvier 1877.

[illegible]

DIVERS.

J. VERGNOLE,

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

[illegible]

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

[illegible]

VERGNOLE, Propriétaire, Nlle-Orléans.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GRAND PRIX DE [illegible]

P. PAVIA.

[illegible]

PEYCHAUD & GARCIA.

AU No 68 DE LA RUE DU CAMP.

Marchands de Fournitures de Bureaux, IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES ET FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC.

[illegible]

Magasin Fashionable d'articles à bon marché.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Française et Victoire. BOTTES ET SOULIERS

[illegible]

LAURENT LACASSAGNE.

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.

[illegible] RUE DECATUR [illegible]

A GENT pour la vente des Vins Fins, [illegible]

Argent à prêter.

La Metropolitan Loan and Saving Bank. [illegible]

R. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

[illegible]

L. GIROT.

11 .... rue du Camp 11

Tailleur Fashionnable.

REÇOIT par chaque steamer des nouveautés d'Europe [illegible]

BOIS CHARPENTE

AU MOULIN "STAR,"

[illegible]

NICHOLAS CONNELL.

Dix-neuvième Tableau Annuel DE LA Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 126 rue Commune.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

[illegible]

Etat de situation

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi, 2 janvier 1877.

—RESSOURCES—

[illegible]

—PASSIF—

[illegible]

SAMUEL H. KENNEDY, Président. L. A. WILTZ, Vice-Président. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

[illegible]

UNE AUTRE

GRANDE OCCASION.

PAS D'ESCOMPTE !

Pas d'ajournement !

Tous les Lots payés en plein !

MAGNIFIQUE PLAN

—POUR UNE—

FORTUNE !

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Lne.,

Le MARDI, 6 FEVRIER 1877,

UN GRAND TIRAGE

EXTRA,

Classe B.

GROS LOT:

$25,000

5022 LOTS

—SE TOUT S'ÉLEVANT A—

$111,100

Le Tirage commencera ponctuellement à 11 heures A.M.

AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE,

Dans la matinée du

MARDI, 6 FEVRIER 1877,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VOYEZ LE PLAN !

PLAN EXTRAORDINAIRE !

[illegible]

LISTE DES LOTS :

[illegible]

PRIX D'APPROXIMATION

[illegible]

PRIX DES BILLETS :

[illegible]

SOUVENEZ-VOUS

QU'AU GRAND TIRAGE DU

6 FEVRIER 1877,

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.

PAR A. MARKS, LEVY & CO., Successeurs de Hoffman, Marks & Co.

[illegible]

PAR STERN & CO.

[illegible] Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible]

PAR O. VALETON.

Avoine! Foin! Son! [illegible]

[illegible]

PAR ALBERT PAUL.

ONZE CENT VINGT-TROIS ACTIONS de la "New Orleans Butchers' Hide and Tallow Company" [illegible]

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL. 1876.

[illegible]

COMPTE DE FINANCES.

[illegible]

Mairie de la Nlle-Orléans.

[illegible]

JOSEPH BAYLE,

Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEUR de MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,

4, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. M. H. CLOSTERMANN établi en Europe, s'occupera comme par le passé, des achats de la maison.

ALBIN ROCHEREAU,
CHARLES T. DUGAZON.

A. ROCHEREAU & CO.,

—SEULS AGENTS—

POUR LA VENTE DU CHAMPAGNE KRUG & CO.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE

VINS, BRANDY, SARDINES, &c.

8 SOUTH WILLIAM STREET, NEW YORK. 16 & 18 RUE ST. LOUIS, NLLE-ORLEANS.

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

25 rue Bienville Vor MAIGNAN. Nlle-Orléans.

FINE COGNAC,

SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

WINES, OLIVE OIL

COGNAC — HUILE

FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE.

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

[illegible]

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." [illegible]

J. MANDIN & Cie.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans

—SEULS AGENTS DU—

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps la faveur des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égale.

—ET DES VINS DE—

[illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE

—DE—

FAURE & MAILHO,

BORDEAUX.

A d'excellentes qualités qui la recommandent. [illegible]

A vendre chez
A. GARDONNER, [illegible]

P. E. SARRAZIN,

279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,

Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.

Seule manufacture des célèbres tabacs à fumer CENTENNIAL & RELIABLE.

(PERIQUE A FUMER VERITABLE.)

Grand assortiment de pipes Bruyères, allumettes et articles de fumeurs.

Vient de recevoir un lot de VRAIES PIPES ECUMES DE MER.

[illegible]

Licences de Ville de 1877.

Département des Finances, HOTEL DE VILLE, Nlle-Orléans, 12 janvier 1877.

LES LICENCES de ville de 1877, sont maintenant dues et payables à ce département. [illegible]

J. C. DENIS, Administrateur.

Département des Finances.

HOTEL DE VILLE, Nouvelle-Orléans, 30 déc. 1876.

L E cinquième partage de séries de Bons [illegible]

J. C. DENIS, Administrateur.

Firemen's Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

SECOND DEMI ANNUEL.

[illegible]